



Le Mot de la directrice

Chères et chers membres,



DERNIÈRE HEURE

L'entente a été validée par les plus hautes instances du Conseil du trésor. C'est ainsi que l'entente sera signée cette semaine par toutes les parties :

- Édith Lapointe, secrétaire associée au Secrétariat du Conseil du trésor et négociatrice en chef du Gouvernement
- Julie Blackburn, sous-ministre au ministère de la Famille;
- Xavier de Gaillande, directeur général par intérim de l'AQCPE;
- Francine Lessard, directrice générale du CQSEPE
- Et notre chère présidente Martine Beaupré.

Pour votre information, dans l'entente il est prévu que les montants rétroactifs sur le salaire depuis le 1^{er} avril 2020, soit le point 2 (paramètres généraux 2%-2%-2%) et le point 4 (majoration des fourchettes pour les DA) seront versés aux CPE et BC dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la signature de la présente entente. Le Ministère nous assure qu'il fait tout pour que ce soit versé avant 90 jours. Ils sont conscients que les cadres, et plus spécifiquement les directrices adjointes, attendent depuis longtemps.

La prime de reconnaissance de 3% pour l'ensemble des cadres pour le service effectué pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (point 3 de l'entente) fait aussi partie des montants de rétroactivité devant être versés dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la signature de la présente entente.

Les cadres qui ne sont plus à l'emploi du CPE/BC doivent transmettre une demande écrite à l'employeur, afin de bénéficier du versement des montants rétroactifs qui leur sont dus (points 2, 3 et 4 de l'entente). Cet avis écrit est transmis au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la date de la signature de la présente entente. Le versement est effectué au plus tard quarante-cinq (45) jours suivant sa demande. Cependant, **nous vous recommandons d'informer vos cadres qui ne sont plus à l'emploi**, afin de faciliter ce versement. Nous considérons que c'est un dû pour tous les cadres qui étaient à l'emploi des CPE/BC dans la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023. D'autant plus que le CPE aura le financement pour procéder!

Dès que l'entente sera signée, il nous fera plaisir de mettre à votre disposition **les fourchettes salariales des cadres** pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023 et les autres clauses de l'entente.

Le ministère de la Famille doit nous remettre incessamment la foire aux questions sur laquelle nous pourrons présenter nos commentaires. Il est important pour nous que ces « questions/réponses » soient très bien faites, car ultimement nous savons que c'est nous qui allons répondre à vos questions!



Des nouvelles de votre Asso

Depuis le début janvier, mon équipe et moi travaillons à réaliser les projets inscrits à notre plan d'action dans les huit derniers mois de notre année financière. Vous le savez les négociations de l'automne ont été extrêmement prenante pour nous toutes et tous, mais nous voulons tout faire pour bien vous servir!

Voici donc les projets sur lesquels nous travaillons :

- Nous venons de terminer la période de renouvellement du membrariat. D'ailleurs, nous vous demandons d'encourager les cadres de votre équipe (de vos équipes voisines) à adhérer ou à renouveler à l'ACCPE, afin de contribuer au rayonnement de la profession de cadres en CPE & BC. **On vise toujours le 1100 et pourquoi pas plus ?**
- Nous poursuivons nos efforts pour la **reconnaissance** de la profession des cadres en CPE & BC. Nous faisons tout pour accroître la notoriété de l'ACCPE et de ses membres. **Voici les diverses activités que nous avons mis en œuvre pour valoriser votre profession :**



- Nous avons réalisé la 1^{re} journée nationale des cadres! Grâce à vous, les réseaux sociaux ont été inondés!

Si vous n'êtes pas certain.es d'avoir tout vu, rendez-vous sur notre site

[valorisationdescadres.ca!](http://valorisationdescadres.ca)

- Nous sommes en co-construction d'un **Code d'éthique**.... Il ne reste qu'une conférence et nous débuterons sa rédaction. Ce sera un outil qui vous accompagnera dans la recherche de meilleures pratiques!
- 25 mai : Journée de perfectionnement et soirée reconnaissance, vous avez déjà reçu tout le matériel. Déjà près de 100 personnes sont inscrites en deux jours, nous devons plafonner le nombre de personnes en présentiel à 300. Toutefois, pour le virtuel, aucun problème! Nous devons vous aviser qu'aucun hôtel dans la ville de Saint-Hyacinthe n'a de chambres de disponibles. C'est pourquoi nous terminerons nos activités de la soirée à 21h30 pour vous permettre de reprendre la route après le Gala.



Concours Reconnaissance : Nous avons reçu **64 candidatures** dont le dossier était complet et admissible. C'est maintenant le jury indépendant, formé de personnes complètement extérieures à notre réseau, qui apportera son regard neutre (et neuf!) sur les réalisations des cadres mis.es en candidatures. Le travail du jury permettra de déterminer 3 lauréates par catégorie. Afin que les membres du jury ne connaissent (ou ne reconnaissent pas) pas les candidates, ni même les milieux dont elles sont issues, les dossiers seront anonymisés afin de préserver la plus grande des objectivités.

- Nous travaillons aussi plusieurs dossiers d'opérations courantes mais tout de même exigeants à mettre en place. Comme le changement d'institution financière. Dorénavant notre compte bancaire sera chez notre nouveau partenaire financier, la Caisse Desjardins de l'Éducation. Dans la même foulée, nous passerons de Moneris à Global Payement (partenaire de Desjardins) pour nos transactions électroniques via notre site web.
- Nous sommes dans le dernier sprint des formations avant la période estivale : consultez notre site internet, des formations s'ajoutent au gré de vos demandes. Rien ne nous fait plus plaisir que d'entendre les commentaires de nos membres : « Vos formations sont vraiment *sur la coche*, elles répondent à nos besoins »!

Deux (nouvelles) Midi-Discussions importantes

Vous êtes sur le terrain et votre opinion est hyper importante! Il me fait plaisir de vous inviter à deux midi-discussions ciblées sur les enjeux suivants :

Les enfants à besoins particuliers et les mesures exceptionnelles

Lundi, 17 avril à 12h : [lien pour vous inscrire](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1964122/enfants-besoins-particuliers-garderies-cpe-quebec)

Quels sont les défis en ce moment?

Qu'est-ce qui fonctionne... et qu'est-ce qui ne fonctionne pas?

En réaction à deux articles de Radio-Canada, nous voulons apporter notre point de vue et peut-être même proposer des solutions aux problématiques rencontrées. Il s'agit d'un **enjeu important** et nous devons alimenter les différentes instances.

→ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1964122/enfants-besoins-particuliers-garderies-cpe-quebec>

→ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1965679/cpe-garderies-partis-opposition-ministre-famille-enfants-besoins-particuliers>

La politique d'admission

Mercredi, 12 avril à 12h : [lien pour vous inscrire](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1965679/cpe-garderies-partis-opposition-ministre-famille-enfants-besoins-particuliers)

Comment favoriser un accès équitable aux services de garde éducatifs à l'enfance pour tous les enfants?

Comment encadrer les politiques d'admission des SGEE pour prioriser l'accès aux enfants vivant dans des contextes de précarité socioéconomique et favoriser l'accès aux enfants ayant des besoins particuliers?

Comment assurer la création d'un nouveau guichet unique d'accès permettant d'inclure une offre de services plus simple à la population?

Comment permettre au parent d'avoir accès à un indicateur de la position de leur enfant pour chaque service de garde où il est inscrit?

Comment rendre obligatoire la communication du motif de refus d'un enfant par les SGEE?

Vous avez des partenariats avec des entreprises, des municipalités, etc. ? Quelles sont les conditions gagnantes ?

Voici quelques-unes des questions que nous voulons aborder avec vous!

Si vous avez des choses à nous dire pour mieux vous représenter auprès du Ministère on veut vous entendre! On a besoin de votre point de vue, vous êtes sur le terrain et votre opinion peut influencer. **Bienvenue!**

Nous avons bien hâte de vous croiser dans nos prochaines activités!

À bientôt et bon mois d'avril!

Élyse Lebeau, MBA, Adm.A.
Directrice générale